



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire De la Ligue Régionale d'Escrime de Bretagne du 12 octobre 2024 à Vannes

Accueil et vérification des pouvoirs - 23 clubs présents ou représentés sur 40, soit 121 voix.

L'Assemblée Générale débute à 9h45

Monsieur Philippe JÉGU préside l'assemblée.

Intervention de Monsieur Michel GILLET, Maire Adjoint de la Ville de Vannes.

Intervention de Monsieur Jean-François MEAUDE, Président du CDOS 56.

Intervention de Monsieur Mickaël BOUCHER, Délégué régional académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la DRAJES Bretagne.

Présentation du déroulement de la matinée :

AG ordinaire :

- Rapport moral du Président
 - Rapport financier et budget prévisionnel
 - Rapport d'activité du CTF et des commissions
 - Adoption des rapports et approbation du budget prévisionnel
 - Information sur l'organisation sportive 2024/2025
 - Questions diverses
-

Rapport moral de Monsieur Philippe JÉGU

En juin dernier, Monsieur Philippe JÉGU a été réélu et se voit poursuivre ses missions en tant que Président de la Ligue Régionale d'Escrime de Bretagne. Il présente le rapport moral.

Cette saison 2023/2024 a été une année riche d'événements pour le sport français et pour l'escrime en Bretagne.



L'année olympique et les jeux olympiques et paralympiques resteront à jamais dans les mémoires.

Dans cette année olympique les clubs, les départements et la ligue ont su se saisir de toutes les occasions pour promouvoir le sport, l'activité sportive et en particulier l'escrime bretonne.

Si aucun escrimeur breton n'a concouru en tant qu'athlète, plusieurs des licenciés bretons ont participé aux jeux olympiques et paralympiques en tant que bénévoles ou leaders d'ambiance.

Au niveau de la gouvernance de la ligue, les assemblées générales extraordinaires et électives ont été tenues, conformément aux statuts, en juin dernier. De nouveaux statuts ont été adoptés et un nouveau comité directeur a été élu. Les présidents de comités départementaux en font maintenant partie avec voix délibérative et c'est une bonne chose.

Ce comité directeur est composé de 13 membres dont 4 femmes. La parité n'est pas encore atteinte, mais il est à noter que le CD précédent ne comptait aucune femme.

Enfin, Maître Raphaël DALL'OMO a été recruté en tant que Conseiller Technique Fédéral en l'absence d'un Conseiller Technique et Sportif, agent de l'État. Il est employé par la ligue et payé sur le budget de la ligue, Monsieur Christian DUCOS y reviendra.

Il interviendra en présentant le bilan technique et sportif et chacun reconnaît son implication et le bilan extrêmement positif pour l'escrime bretonne.

Bilan comptable de la structure

Le nombre de licenciés progresse avec **2860 licenciés** contre **2651 licenciés** l'an passé. C'est une progression particulièrement remarquable et le meilleur résultat jamais obtenu en Bretagne : plus **209** licenciés soit plus **8 %**. Au niveau national, la progression n'a été que de 1 248 licenciés, soit plus 2 %. La région Bretagne est celle qui a le plus progressé depuis 10 ans et même quasiment la seule. La progression avait été de 9 % après les jeux de Tokyo, tiré à la fois par l'effet JO habituel et le dynamisme des clubs. Habituellement l'effet JO ne dure qu'un an avec perte de licenciés, comme la plupart des disciplines, l'année suivante. Ce ne fut pas le cas durant cette olympiade où le nombre de licenciés a progressé chaque année.

Si l'on compare avec la dernière saison avant la crise sanitaire, le nombre progresse de 429 licenciés soit 17,6 %, alors que la progression au niveau national n'est que de plus 6 %.

Ce progrès se retrouve dans les 4 départements et dans la plupart des clubs.

Les objectifs fixés dans le contrat de progrès, signé avec la fédération, ont été très largement dépassés, même si la fédération, elle, n'a pas rempli intégralement sa part du marché. C'est d'autant plus regrettable que les aides reçues de la FFE ont été



financièrement largement compensées. 400 licenciés en plus c'est entre 10 000 et 15 000 euros de plus chaque année pour la fédération via les cotisations perçues.

Le comité directeur s'est réuni 4 fois.

Le comité directeur a essayé d'être à nouveau présent à la fois au niveau national et avec ses partenaires régionaux.

Monsieur Philippe JÉGU a aussi participé à l'ensemble des réunions du Conseil Régional et de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports où la ligue était invitée.

La place du comité directeur a été consolidée dans les activités nombreuses du Comité Régional Olympique. Monsieur Xavier BLANCHE a représenté la ligue très régulièrement et Monsieur Philippe JÉGU a aussi assisté avec lui à plusieurs initiatives.

Le comité directeur a aussi tenu à être présent, avec au moins un de ses membres, sur toutes les compétitions organisées en Bretagne.

Le comité directeur, et en particulier Monsieur Christian DUCOS, a impulsé la campagne des **projets ANS PSF 2024** avec 16 clubs aidés (17 l'année précédente) pour un total de 28 250 euros pour la part clubs (52%).

Sur la part comité régional de 25 866 euros, 3 départements ont été aidés pour un total de 15 000 euros.

Il existe toujours des sujets d'inquiétude.

Les clubs peinent à trouver des enseignants et certains sont contraints de restreindre ou de mettre en sommeil leurs activités. Certains clubs rencontrent aussi des difficultés de fonctionnement ou des difficultés financières. La ligue essaye de les aider et de les conseiller au mieux. Cette année, la ligue a en particulier essayé d'aider le club de Cesson Sévigné.

Les chiffres du nombre de tireurs compétiteurs restent contrastés avec quelques progrès (en partie par la prise en compte des épreuves régionales dans le classement national) avec en rouge des situations qui se dégradent en particulier, et c'est nouveau en M15. Le sabre reste sur sa belle dynamique dans la région. Il reste qu'une minorité de licenciés participe aux compétitions en Bretagne comme au niveau national. Il faut probablement réfléchir à de nouvelles pratiques compétitives, moins coûteuses en temps et en argent et des rencontres pour les débutants de tout âge et les tireurs loisirs de plus en plus nombreux dans les clubs.



Tireurs dans le classement national				
	M 15 national	M 15 Bretagne	M 20 Bretagne	Seniors Bretagne
FH	559	14	8	12
FD	346	12	3	4
EH	553	35	23	74
ED	346	12	7	25
SH	340	31	14	13
SD	165	25	3	1

Enfin pour terminer quelques informations sur ce début d'année.

Un nouveau club à Plouenan dans le 22 a été créé.

L'Olympique Cesson Escrime a été mis en liquidation judiciaire et n'a donc plus d'activité. Sous l'impulsion du Maître d'Armes LE GAL, un nouveau club d'escrime artistique a été créé. Une association Cesson Sévigné Escrime a repris la partie escrime sportive avec le soutien de la municipalité de Cesson, du comité départemental du 35 et du club Escrime Rennes Métropole.

Et pour conclure avec 2 860 licenciés à ce jour, la ligue est très largement en avance sur les chiffres de l'an dernier.

Il remercie l'assemblée pour son attention et laisse la parole à Monsieur Christian DUCOS.



Rapport financier du Trésorier Christian DUCOS

Préambule

La saison écoulée a été marquée par une augmentation du nombre des licenciés ainsi que par l'embauche du CTF Raphaël DALL'OMO. La vie sportive (compétitions, stages, animations...) a un niveau encore supérieur aux précédentes saisons avec comme point d'orgue le déplacement régional à la Fête des Jeunes à Mâcon.

Analyse des Comptes

Avec un budget total de près de 140 000 €, les comptes de cette saison sportive, affichent une hausse de 20 % par rapport à la précédente et 19 % seulement de plus que le budget prévisionnel présenté à l'assemblée générale de l'année dernière.

Cela s'explique par le versement, sur le même exercice, des aides à l'emploi 2023 et 2024 et l'obtention d'une subvention de la région Bretagne pour l'achat de matériel en recettes. Les licences augmentent légèrement à 59 748,00 euros et les subventions reçues sont à la hauteur des prévisions. Il est à souligner la volonté du comité directeur de continuer à aider et soutenir les clubs et comités départementaux qui se traduit par le versement de plus de 74 000 euros, soit plus de 53 % des recettes.

Les comptes, cette année, dégagent donc un résultat comptable déficitaire de 4 228,05 euros, pris sur les réserves.

Les produits d'exploitation, hors licences, sont en nette hausse par rapport à l'an dernier pour les raisons évoquées plus tôt.

Les différentes dépenses liées au fonctionnement du comité régional sont évidemment en hausse du fait du salaire et des charges liés au salariat du Conseiller Technique Fédéral. Le reste des charges est conforme à ce qui était prévu, seul le loyer de notre bureau avec plus d'espace au Rheu a été revu à la hausse. La réalisation des réunions du comité directeur en visio conférence génère de réelles économies, tant sur le plan financier que sur le temps consacré par les bénévoles au fonctionnement du comité régional.



Bilan financier 2023/2024

Photographie instantanée du patrimoine d'une association

Actif				Passif				Capitaux permanents (ressources durables de l'association)
Classe		Montant N	Montant N-1	Classe		Montant N	Montant N-1	
2	Immobilisations	0,00	0,00	1	Capitaux propres	78342,80	82570,85	
	10 pistes amovibles		0,00	10	Capital ou Fonds associatif (apport des fondateurs de l'association) et subventions non renouvelables (accordées pour l'achat d'un bien dont le renouvellement ou amortissement est à la charge de l'association)			
20	Immobilisations incorporelles non amortissables (fonds de commerce, brevets, licences)	0,00	0,00	11	Report à nouveau (résultats antérieurs en réserve)	82 570,85	83 384,29	
21	Immobilisations corporelles amortissables (immobilier, mobilier)	0,00	0,00	12	Résultat du dernier exercice (positif ou négatif)	-4 228,05	-813,44	
27	Immobilisations financières (actions, obligations et cautions)	0,00	0,00	13	subventions d'investissement renouvelables (accordées pour l'achat d'un bien dont le renouvellement sera assuré par le financeur)			
28	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	15	Provisions pour risques et charges (assurance sur l'avenir qui consiste à provisionner des fonds en cas d'excédent pour se prémunir des risques éventuels).	0	0	
				16	Emprunts à moyen et long terme (EMLT >1 an)	0	0	
				19	Fonds dédiés (ressources financières non encore utilisées : subventions, donations, legs)	0	0	
3	Stocks	0	0	4	Comptes de tiers (emprunts et dettes à court terme)	0	0	
	Marchandises, matières premières	0	0		Personnes physiques ou morales à qui l'on doit de l'argent à court terme (DCT)	0	0	
4	Créances	0	0		Dettes financières (découverts bancaires, emprunts)	0	0	
	Personnes physiques ou morales qui doivent de l'argent à l'association	0	0		Dettes d'exploitation (fournisseurs)	0	0	
5	Comptes financiers - Trésorerie	78 342,80	82 570,85		Dettes diverses (sociales ou fiscales)	0	0	
	Disponibilités bancaires	7 365,24	5 324,29					
	Comptes épargne	70 977,56	77 246,56					
	Caisse							
	SICAV (valeurs mobilières de placement)							
Total Actif Bilan		78 342,80	82 570,85	Total Passif Bilan				78 342,80
								82 570,85



Compte d'exploitation du 01/09/2023 au 31/08/2024

COMITE REGIONAL D'ESCRIME de BRETAGNE

CHARGES		année N-1
Achats		
Matiériel	5 740,34	1 711,00
Équipement informatique, site internet	659,00	0,00
Fournitures bureau	267,83	128,66
Petit matériel	863,63	1 758,98
TOTAL	7 530,80	3 598,64

PRODUITS		année N-1
Prestations de service		
Compétitions	0,00	2 459,72
Formation cadres	0,00	1 800,00
Formation cadres artistiques	2 655,00	3 145,00
Participations Assemblée Générale	0,00	0,00
Participations hébergement Stagiaires	14 846,00	10 800,00
Participations clubs FDJ	3 630,00	0,00
TOTAL	21 131,00	18 204,72

Services extérieurs		
Frais AG et CD	277,56	545,23
Loyer Le Rieu	3 696,00	2 736,00
Assurances	384,53	370,88
CDOS 35 (salaire)	563,00	407,00
TOTAL	4 921,09	4 059,11

Subventions d'exploitation		année N-1
ANS 2024	10 866,00	17 122,00
Conseil régional	4 000,00	4 000,00
ANS PST (emploi) 2023 2024	24 000,00	0,00
Conseil régional matériel	3 394,50	0,00
TOTAL	42 260,50	21 122,00

Aides et Soutiens (décisions du Comité Directeur)		
Aides clubs	2 355,00	17 788,00
Aides aux Déplacements internationaux	2 600,00	200,00
Commissions d'armes	9 145,06	14 258,80
Participation frais dep, Morlaix	0,00	3 105,10
Comités Départementaux	11 255,00	11 020,00
Fête des Jeunes	16 337,10	6 297,58
Missions déléguées CT	3 500,00	13 500,00
TOTAL	45 192,16	66 169,48

Autre produits de gestion		année N-1
FFE Contrat de progrès	11 000,00	15 000,00
Licences	59 748,00	56 559,50
Reversements Commissions Armes	2 917,60	3 532,91
TOTAL	73 665,60	75 092,41

Stages		
Encadrement des stages (salaires)	10 358,50	10 693,80
Encadrement des stages (charges sociales)	1 427,24	2 312,99
Encadrement des stages (frais deplct.)	1 217,85	1 045,20
Formation cadres Escrime Art.	892,41	1 958,96
Hébergement Stages	15 229,00	12 907,00
TOTAL	29 125,00	28 917,95

Produits divers		année N-1
Produits financiers	1 599,58	770,65
Divers remboursements	582,56	0,00
TOTAL	2 182,14	770,65

Honoraires et rémunérations		
Secrétaire	11 428,50	9 659,90
Responsables des commissions	1 500,00	600,00
Salairé CTF	21 646,58	0,00
Charges sociales	14 280,67	0,00
TOTAL	48 855,75	10 259,90

TOTAL DES PRODUITS		139 239,24	115 189,78

Déplacements		
Membres du comité directeur	582,50	883,49
Le CTF	5 091,93	0,00
TOTAL	5 674,43	883,49

Compétitions		
Récompenses	0,00	1 079,74
TOTAL	0,00	1 079,74

Autres charges de gestion		
Divers	428,66	0,00
Journée MA	402,25	0,00
Frais postaux et Télécom Internet	853,47	516,08
Frais bancaires	205,05	257,30
Cotisation CROS Bretagne	278,63	261,53
TOTAL	2 168,06	1 034,91

TOTAL DES CHARGES		143 467,29	116 003,22

Resultat exercice affecté aux réserves	0,00	0,00
--	------	------

TOTAL GENERAL		143 467,29	116 003,22

TOTAL DES PRODUITS		139 239,24	115 189,78

Resultat exercice pris sur réserves	4 228,05	813,44
-------------------------------------	----------	--------

TOTAL GENERAL		143 467,29	116 003,22



Le prévisionnel

Les 122.000 euros de recettes sont calculées d'une manière quasi certaine, par l'engagement du conseil régional la subvention ANS 2025, l'augmentation raisonnable de la part régionale des licences. Par contre l'incertitude de la fin de notre contrat de progrès avec la FFE m'amène à laisser cette ligne à zéro en attendant les orientations budgétaires de la nouvelle gouvernance de la fédération.

Les dépenses s'établissent à environ 122.000 euros avec 30.000 euros dédiés aux diverses aides en faveur des licenciés et des comités départementaux, ainsi qu'aux budgets alloués aux commissions d'armes et à la FDJ pour cette nouvelle saison.

Le cout en année pleine de notre CTF est désormais connu, il est budgétisé pour 40000 euros en partie couvert par la demande de subvention ANS professionnalisation.

Les stages et leur encadrement qui ont largement impactés nos dépenses la saison écoulée (presque 30.000 euros) nous ont amené à augmenter la participation des stagiaires car même s'il reste très compétitif le tarif hébergement de Quessoy a encore augmenté de près de 10%.

Le niveau de nos réserves est en légère diminution. Il est stabilisé à pratiquement une année de fonctionnement et permet de garder une situation financière saine.

C'est un budget maîtrisé.

J'espère qu'il permettra, d'oeuvrer efficacement pour le développement de notre discipline avec le concours de notre CTF et de notre nouveau comité directeur.

Monsieur Christian DUCOS remercie l'assemblée pour son attention, et se tient à sa disposition pour d'éventuelles questions.



BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2024/2025

COMITE REGIONAL D'ESCRIME de BRETAGNE

CHARGES	
Achats	
Matériel	1 000,00
Equipement informatique, site internet	500,00
Fournitures bureau	300,00
Petit matériel	500,00
TOTAL	2 300,00

PRODUITS	
Prestations de service	
Comptétitions	0,00
Formation cadres	2 500,00
Participations Clubs FDJ 2025	5 000,00
Participations hébergement Stagiaires	16 000,00

Services extérieurs	
Frais AG et CD	500,00
assurances	400,00
CDOS 35 (salaires)	700,00
Loyer	4 000,00
TOTAL	5 600,00

Subventions d'exploitation	
ANS 2024/2025	11 000,00
Conseil régional contractualisation	4 000,00
ANS Professionnalisation	12 000,00
TOTAL	27 000,00

Aides et Soutiens (décisions du Comité Directeur)	
Aide au Circuit E et C.M.	3 000,00
Commissions d'armes	6 000,00
Autres aides	2 000,00
Comités Départementaux	12 000,00
Fête des Jeunes	10 000,00
TOTAL	33 000,00

Autre produits de gestion	
FFE Contrat de progrès	0,00
Licences	65 000,00
TOTAL	65 000,00

Stages	
Encadrement des stages (salaires)	9 000,00
Encadrement des stages (charges sociales)	1 800,00
Encadrement des stages (frais déplct.)	1 000,00
Formation cadres	1 000,00
Hébergement Stages	16 000,00
TOTAL	28 800,00

Produits divers	
Produits financiers	700,00
Divers	0,00
Mobilisation Fonds propres	9 450,00
TOTAL	10 150,00

Honoraies et rémunérations	
Secrétaire	11 000,00
Responsables des commissions	900,00
Salaire CTF	22 000,00
Charges sociales CTF	14 500,00
TOTAL	48 400,00

Déplacements	
Membres du comité directeur	800,00
Le CTF	5 000,00
TOTAL	5 800,00

Autres charges de gestion	
Journée MA	400,00
Frais postaux et Télécom	800,00
Frais bancaires	250,00
Cotisation CROS Bretagne	300,00
TOTAL	1 750,00

TOTAL DES CHARGES	
TOTAL DES CHARGES	125 650,00



Rapport d'activité (*voir Rapport d'Activité en annexe*)

Votes – Rapports moral, d'activité et financier / Budget prévisionnel

Il est procédé au vote sur le rapport moral :

- Pour : 114
- Contre : 7
- Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à 114 voix sur 121 exprimées.

Il est procédé au vote sur le rapport d'activité :

- Pour : 107
- Contre : 7
- Abstention : 7

Le rapport d'activité est approuvé à 107 voix sur 121 exprimées.

Il est procédé au vote sur le rapport financier :

- Pour : 115
- Contre : 0
- Abstention : 6

Le rapport financier est approuvé à 115 voix sur 121 exprimées.

Il est procédé au vote sur le budget prévisionnel :

- Pour : 93
- Contre : 21
- Abstention : 7

Le budget prévisionnel est approuvé à 93 voix sur 121 exprimées.



Information sur l'organisation sportive 2024/2025

Maître Raphaël DALL'OMO informe l'assemblée des éléments suivants :

- Référents des commissions : Sabre : Maître FRABOULET ; Épée : Maître LE REGUER ; Fleuret : Maître JÉGU ; Arbitrage : Maître DALL'OMO ; Formation : Maître DALL'OMO ;
- Tournée des clubs d'Auray et Rennes et prochains déplacements dans les clubs de Carhaix, Dinan, Quimper et Lamballe, afin de faire connaissance et mobiliser les énergies ;
- Renforcement de l'arbitrage ;
- Résultats de la JNA régionale : inférieur à 31,7 % ;
- Résultats de la JNA départementale : 88 % ;
- Maintien des stages régionaux avec renforcement de l'équipe encadrante, avec état des lieux de l'ensemble des tireurs ;
- Regroupements par trimestre par arme, afin de fédérer les énergies ;
- Représentation de la ligue sur l'ensemble des compétitions régionales, de zone voire Nationales
- Apport d'une assistance sur le projet sportif et rédaction du projet pédagogique pour validation.
- Création d'un collectif régional basés sur des critères compétitifs et les résultats.
- Projet de mise en œuvre d'une section sportive régionale. Garder notre élite sur le territoire tout en lui permettant de concilier étude et entraînement (Double projet)
- Développement d'un cursus de formation BPJEPS escrime pour répondre aux besoins d'enseignants d'escrime sur le territoire breton.

Il remercie l'ensemble des collègues qui ont œuvré pour poursuivre les formations Animateurs et Éducateurs.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST CLOTURÉE à 12H00

À Vannes, le 12 octobre 2024

Le Président
Philippe JÉGU

La Secrétaire
Vanessa RENARD